RECRUTEMENT

ECOGARDES SAISONNIERS

Définition – contexte

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, c'est quoi ?

Notre histoire :
Un outil créé en 2017 sous la forme d'un syndicat mixte d'aménagement et de gestion rassemblant 28 communes à cheval sur le département du Var et des Bouches-du-Rhône, avec pour principale mission :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- L'aménagement du territoire ;
- Le développement économique et social ;
- L'accueil, l'éducation et l'information ;
- L'expérimentation.

Le Parc est composé d'une vingtaine d'agents agissant sur plusieurs thématiques (paysages, gestion forestière, développement agricole, développement touristique, préservation des espaces naturels et de la ressource en eau, éducation à l'environnement et aux territoires, etc.).

Les espaces forestiers, occupant environ 80% de la surface du parc, constituent des espaces de vie et d'activités diversifiés (tourisme, activité de loisirs, exploitation du bois, maintien des sols et de l'équilibre écologique...) et remplissent de multiples fonctions économiques, sociales, paysagères et environnementales.

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume **recrute 3 écogardes saisonniers sur 18h/semaine en avril et mai 2026** pour travailler en binôme sur les sites des sources de l'Huveaune (Nans-les-Pins) de la Forêt Domaniale de la Sainte-Baume (Plan d'Aups Sainte-Baume).

Missions & Activités

Les Ecogardes, placés sous la responsabilité de la Responsable du pôle opérationnel, seront encadrés par la Coordinatrice et l'Ecogarde permanente.

Leur rôle consistera à :

- **Sensibiliser** les visiteurs sur la fragilité des sites ;
- **Expliquer** aux usagers les bons comportements à adopter en milieu naturel ainsi que la réglementation en vigueur ;
- **Renseigner** les visiteurs sur les missions du Parc naturel régional et les lieux de découverte du territoire (patrimoine naturel et culturel) et transmettre les messages portés par le Parc en lien avec sa charte ;
- **Alerter** sur d'éventuelles incivilités, non-respect de la réglementation en vigueur ou des incidents ;
- **Relayer** les observations faites sur le terrain ;
- **Recenser** quantitativement et qualitativement la fréquentation du public.

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Nazareth - 2219 CD80 Route de Nans • 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
Tél. : 04.42.72.35.22 - Fax : 04.42.98.00.85 • www.pnr-saintebaume.fr • secretariat@pnr-saintebaume.fr

Profil recherché

- Forte sensibilité à l'environnement ;
- Goût et aisance pour la communication orale, le contact avec le public ;
- Connaissance sur la gestion et la protection des espaces naturels ;
- Capacité d'écoute et de pédagogie ;
- Aptitude à travailler en extérieur, sous toutes météos, et en autonomie (orientation adaptabilité) ;
- Aptitude physique (patrouille pédestre, dénivelés importants) ;
- Capacité de travail en équipe ;
- La connaissance géographique du territoire du parc de la Sainte-Baume serait un plus ;
- Des connaissances naturalistes seraient également appréciées ;
- Pratique de l'anglais et ou d'autres langues fortement souhaitées ;
- Respect d'un planning préétabli, ponctualité.

Conditions d'exercice

Localisation : siège du Syndicat Mixte à Plan d'Aups Sainte-Baume (non desservi en transport en commun, prévoir véhicule personnel pour déplacements domicile-travail) ;
Conduite de véhicules tous terrains : permis B boîte manuelle obligatoire ;
Déplacements sur les sites de patrouille à pied ou en véhicule de service ;
Travail en uniforme ;
Matériel fournis : polos, polaires, trousse de secours et sac à dos ;
Travail en extérieur et au contact du public ;
Contraintes horaires : **activité exercée en journée en continu, de 10h à 16h, les mercredis ou jours fériés et les week-ends** ;
Salaire indicatif : SMIC horaire
Date de prise de poste : mercredi 1er avril 2026

Type et durée de contrat

Contrat à Durée Déterminée sur la base de 18h/semaine (les mercredis ou jours fériés et les week-ends) du 1er avril au 31 mai 2026. Un CDD pourra ensuite être envisagé sur des postes de Gardes Régionaux Forestiers à temps complet de juin à fin août 2026.

Agent contractuel sur emploi non permanent dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de six mois, en application de l'article L.332-23 du code général de la fonction publique.

Cadre d'emploi indicatif, de la filière technique :

- *Adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C*

Recrutement

Les candidatures, composées d'une lettre de motivation et d'un CV, sont à adresser par courriel à : recrutement@cdg83.fr

- **Préciser l'objet : "candidature au poste d'Ecogarde saisonnier"**
- Date limite de dépôt des candidatures : **lundi 26 janvier 2026**
- Dates prévues d'entretien : **mardi 24 et jeudi 26 février 2026**

Renseignements :
Administratif : Centre de Gestion de la FPT – recrutement@cdg83.fr
Technique : Claire Ceone / Nikita Melussi – Ecogardes – 04 42 72 35 22

Documentation élémentaire
Sur le Parc naturel régional de la Sainte-Baume : www.pnr-saintebaume.fr